

Marie Moret à Adolphe Rainal, 23 février 1900

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Adolphe Rainal, 23 février 1900,
1900-02-23

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 28/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54710>

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation2 p. (350r, 351r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 février 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Rainal, Adolphe](#)

Lieu de destination 7, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

Description

RésuméAdolphe Rainal ayant garanti à Marie Moret qu'il a conservé les mesures utilisées pour la confection de son précédent corset, elle passe commande d'un nouveau corset en tous points similaire à ce dernier, lui envoie un chèque de 50 F et lui demande le délai d'expédition.

SupportSur le folio 351r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Adolphe Rainal et la carte de Marie Moret aux Grands magasins du Louvre du 26 février 1900.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vîmes 23 février 1780

14 rue Baudalace

Monsieur Ramal.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 courant, me disant que vous avez gardé toutes les mesures nécessaires pour me faire un corset absolument pareil à celui que j'ai reçu de vous au commencement du présent mois.

Héritte donc me faire établir ce deuxième corset et si vous sprawez le moindre besoin d'avoir le précédent, pour faire exactement semblable, n'hési-

ter pas à me le dire, et je vous adresserai le modèle. Ce que vaudrait mieux que de me mettre dans l'obligation de vous retourner le deuxième demandé par cette lettre, s'il n'était pas conforme.

Ci-joint je vous adresse un chèque N° 275629 valeur cinquante francs sur M. le Offroy, Guillard et Cie Paris, pour salde de ce nouveau corset que vous vaudrez bien m'adresser contre le précédent, ici 14 rue Baudalace, francs à domicile.

En m'accusant récep-

Vîmes 23 février 1780

14 rue Baudalace

Monsieur Ramal.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 courant, me disant que vous avez gardé toutes les mesures nécessaires pour me faire un corset absolument pareil à celui que j'ai reçu de vous au commencement du présent mois.

Héritte donc me faire établir ce deuxième corset et si vous sprawez le moindre besoin d'avoir le précédent, pour faire exactement semblable, n'hési-

ter pas à me le dire, et je vous adresserai le modèle. Ce que vaudrait mieux que de me mettre dans l'obligation de vous retourner le deuxième demandé par cette lettre, s'il n'était pas conforme.

Ci-joint je vous adresse un chèque N° 275629 valeur cinquante francs sur M. le Offroy, Guillard et Cie Paris, pour salde de ce nouveau corset que vous vaudrez bien m'adresser contre le précédent, ici 14 rue Baudalace, francs à domicile.

En m'accusant récep-